



## LES COULISSES N°4 ACCORD CADRE

### MOBILITÉ

**Cadencement des mobilités, managers sursollicités,  
pas de politique RH globale ...**

**La CFE-CGC tire la sonnette d'alarme !**

Alors que la direction affiche l'ambition de renforcer la « culture de la mobilité » au sein de l'EP, la CFE-CGC déplore l'absence de vision globale de la DRH et s'inquiète de certaines mesures.

**CE QUE LA DRH PRÉPARE... ET QUE LA CFE-CGC REFUSE !**

-65 % de pourvoi des postes par mobilité interne ? La DRH confond objectif et indicateur ! Nous voulons une politique de carrière réelle, pas une chasse aux chiffres.

**Avec un accompagnement humain, davantage de choix pour une mobilité réussie !**

-Cadencement des Mobilités et « durées optimales » d'occupation de poste

Attention aux mobilités forcées déguisées ! Ces mesures ouvrent la porte aux mobilités imposées.

**La mobilité doit rester un choix personnel, pas une contrainte masquée !**

-Managers : 1er interlocuteur dans le parcours professionnel des personnels ? C'est Non !

Des managers déjà sursollicités (QVCT, RPS, entretien professionnel, EOP...) et l'attente des personnels sur un accompagnement humain RH de proximité, individualisé et suivi dans le temps.

**Stop au transfert de charge !**

#### LES REVENDICATIONS DE LA CFE-CGC

-Classement général EP pour les promotions : mise en place d'un scoring clair et opposable, prenant en compte l'intégralité du parcours professionnel, valorisant les mobilités.  
Promotion et mobilité doivent être compatibles

-Accompagnement RH de proximité pour tous : 1er interlocuteur sur tous les sujets RH, unique, de proximité et suivi dans le temps.

-Moyens supplémentaires pour les équipes RH (formation, recrutement..)

-Augmentation des barèmes mobilité dès 2026 ( changement significatif en cas de réorganisation)

-Versement de la totalité du barème mobilité dès la prise de fonction

-Harmonisation des calculs entre fonctionnaires et salariés/CDP (rémunération annuelle avec PFT)

-Revalorisation des primes et des aides à la mobilité géographique pour compenser l'inflation

-Maintenance de la résidence administrative (et d'un bureau en DR) dans les cas de mobilité hors DR

-Mise à disposition de solutions de logement (studio, apparthotel...) pour les déplacements sur Paris

**La CFE-CGC dit OUI à la mobilité choisie, valorisée et accompagnée,  
NON aux contraintes déguisées !**